



Suivi des Oiseaux d'eau en Afrique du Nord pour la conservation des zones humides

1^{er} rapport technique

Juillet – Décembre 2013



Projet financé par le Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques

**CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND**

Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (www.cepf.net) est une initiative conjointe de l'Agence française de Développement, Conservation International, de l'Union européenne, du Fonds pour l'Environnement Mondial, du gouvernement du Japon, de la MacArthur Foundation et de la Banque Mondiale. Un objectif fondamental est de garantir que la société civile est engagée dans la conservation de la biodiversité.

Photo de couverture

Zone humide d'Ain Elzarga (Libye) © LSB

ABRÉVIATIONS

Liste des abréviations utilisées dans ce rapport :

CEPF : Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques [Critical Ecosystem Partnership Fund]

DGF : Direction Générale des Forêts

ONG : Organisation non-gouvernementale

SIBE : Site d'intérêt Biologique et Écologique

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

WWF : Fonds mondial pour la Nature [World Wide Funds for Nature]

ZICO : Zone Importante pour la Conservation des oiseaux

SOMMAIRE

1. Description du projet	4
1.1. Contexte	4
1.2. Partenaires	4
1.3. Objectifs et actions	5
1.4. Sites	5
2. Mise en œuvre des actions	7
2.1. Réunion de lancement	7
2.2. Action 1 - « Groupe de soutien » sur chaque site-test	7
2.2.1. <i>En Algérie</i>	7
2.2.2. <i>En Libye</i>	9
2.2.3. <i>Au Maroc</i>	10
2.2.4. <i>En Tunisie</i>	12
2.3. Action 2 - Renforcement des capacités des parties prenantes sur les sites-tests	14
2.3.1. <i>En Algérie</i>	14
2.3.2. <i>En Libye</i>	15
2.3.3. <i>Au Maroc</i>	15
2.3.4. <i>En Tunisie</i>	16
2.4. Action 3 - Suivis des populations d'oiseaux sur les sites-tests	16
2.4.1. <i>En Algérie</i>	16
2.4.2. <i>En Libye</i>	17
2.4.3. <i>Au Maroc</i>	17
2.4.4. <i>En Tunisie</i>	17
2.5. Action 4 - Soutien pour la recherche de fonds pour la mise en œuvre d'actions de gestion sur les sites-tests	17
2.6. Action 5 - Valorisation des données ornithologiques en indicateurs de gestion	17
2.7. Action 6 - Ateliers régionaux sur la gestion des zones humides en Afrique du Nord et les résultats du projet	18
2.8. Action 7 - Création d'un document de sensibilisation sur l'importance des suivis des oiseaux d'eau pour la protection des zones clés de biodiversité prioritaire	18
3. Autres actions relatives au projet	18
3.1. Évaluation des capacités organisationnelles des ONG	18
3.2. Visite du CEPF en Tunisie	18
4. Conclusion	19
ANNEXES	20
Annexe 1. Outil de suivi des capacités organisationnelles de la société civile	20
Annexe 2. Article publié dans Terre Sauvage sur les projets du CEPF en Tunisie	21

1. Description du projet

1.1. Contexte

La région Méditerranée est une zone extrêmement riche en biodiversité. Parmi les écosystèmes les plus remarquables, les zones humides y abritent une grande diversité d'espèces. Cet écosystème est également parmi les plus menacés au niveau mondial, principalement en raison de l'accroissement récent et continu des populations humaines et du développement conjoint de l'agriculture irriguée, de l'urbanisation, de l'industrie, des infrastructures de transport et du tourisme.

Les oiseaux d'eau (canards, oies, hérons, mouettes, sternes, etc.) sont une composante importante des paysages de zones humides méditerranéennes. Leur tendance à se rassembler, souvent en concentration spectaculaire, ont fait de ces oiseaux des objets de recherche et de suivis. Ils sont ainsi d'excellents indicateurs de la valeur et de la santé des zones humides. Le suivi des oiseaux d'eau représente en effet un outil simple et efficace non seulement pour déterminer l'importance relative des zones humides pour les oiseaux d'eau et les tendances des effectifs de ces populations, mais également pour établir les priorités de conservation.

Les oiseaux d'eau sont également un excellent vecteur de sensibilisation et de mobilisation de la société civile pour leur conservation et, au-delà, des écosystèmes dont ils dépendent. En améliorant les compétences et la sensibilisation des gestionnaires privés de sites, de la société civile et des administrations responsables de la gestion de sites, il est possible d'aboutir à une meilleure gestion et conservation de ces sites clés pour la biodiversité, actuellement fortement menacés.

1.2. Partenaires

Ce projet rassemble cinq partenaires principaux : quatre ONG nationales responsables de sa mise en œuvre dans leurs pays respectifs (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie) et la Tour du Valat qui assure la coordination régionale.



La **Tour du Valat** est un organisme privé de recherche ayant pour mission d'arrêter la perte et la dégradation des zones humides méditerranéennes et de leurs ressources naturelles, de les restaurer et de promouvoir leur utilisation rationnelle. La Tour du Valat développe depuis de nombreuses années des programmes de recherche et de gestion qui favorisent les échanges entre usagers des zones humides et scientifiques.



L'Association « **Groupe de REcherche pour la Protection des Oiseaux au Maroc** » (**GREPOM**) est une ONG nationale à but non lucratif, créée en mai 1993 et affiliée à BirdLife International en 2013. Elle s'occupe en priorité de la protection des oiseaux et de leurs habitats au profit desquels elle a réalisé diverses actions (inventaires et stratégies de conservation des zones humides, inventaires des sites Ramsar, sensibilisation du public, valorisation touristique de sites...). Ce groupe assure la quasi-totalité du suivi hivernal des oiseaux d'eau au Maroc.



L'**Association Nationale Algérienne d'Ornithologie (ANAO)** est une ONG nationale dans le domaine de l'ornithologie créée en 2013. Ses missions sont : le suivi et l'étude de différents aspects de l'écologie des oiseaux en Algérie, la conservation et la protection des oiseaux et de leurs habitats. L'ANAO coopère avec les autorités locales et nationales, les universités et les organisations internationales dans différents projets de recherche et de conservation.



L'**Association « Les Amis des Oiseaux » (AAO)** est une ONG nationale à but non lucratif et le Partenaire de BirdLife International en Tunisie. L'AAO œuvre depuis plus que 35 ans pour l'étude, le suivi et la sauvegarde de la biodiversité en général et des oiseaux sauvages et leurs habitats en particulier. En plus de son action et de ses projets en Tunisie, l'AAO s'engage dans la conservation des oiseaux et des sites et



habitats importants au niveau international, notamment dans le cadre des conventions et accords internationaux.

La Libyan Society for Birds (LSB) est une ONG nationale à but non lucratif créée en 2012 avec pour mission d'étudier, de suivre et de protéger les oiseaux en Libye. Les axes d'action de cette ONG de passionnés d'oiseaux sont : l'observation, le suivi et la protection des oiseaux terrestres et aquatiques, sédentaires et migrateurs, et la sensibilisation du grand public au sujet de la conservation des oiseaux.

1.3. Objectifs et actions

Ce projet de deux ans (juillet 2013–juin 2015) vise à renforcer les capacités des parties prenantes locales en les sensibilisant au suivi des oiseaux d'eau et à la gestion des zones humides sur huit sites-tests afin d'améliorer la conservation de ces sites. Les principaux objectifs de ce projet sont :

- 1) de renforcer les activités de **suivis des oiseaux d'eau** sur les sites-tests en mettant en place de nouveaux programmes de suivis ou en renforçant les programmes existants et en y associant l'ensemble des parties prenantes (gestionnaire de site, associations environnementales, groupe de développement agricole, coopératives, etc.).
- 2) de permettre que ces suivis soient valorisés en tant qu'outil de gestion et de sensibilisation des zones humides, grâce à l'utilisation d'**indicateurs ornithologiques**.
- 3) d'alimenter et de structurer la **coopération régionale** en matière de conservation des oiseaux d'eau et des zones humides dans toute l'Afrique du Nord, en particulier à travers le développement de collaborations Sud-Sud.

Pour atteindre ces objectifs, sept actions seront menées, quatre à l'échelle de chaque site-test (actions 1 à 4) et trois à l'échelle de l'Afrique du Nord (actions 5 à 7) :

Action 1 : Création de « **Groupe de soutien** » à la gestion et à la conservation du site composé de l'ensemble des parties prenantes locales (gestionnaires, ONG, administrations, universités).

Action 2 : **Renforcement des capacités** de ces parties prenantes par la formation à l'identification des oiseaux d'eau et à leurs suivis et par la sensibilisation à l'état de conservation des sites.

Action 3 : **Activités de suivis** des populations d'oiseaux et de la zone humide par les différentes parties prenantes pour améliorer la connaissance des sites (abondance et distribution spatiale des oiseaux d'eau nicheurs, migrateurs et hivernants, état de conservation).

Action 4 : Soutien pour la **recherche de fonds** pour la mise en œuvre d'actions de gestion sur les sites.

Action 5 : Valorisation des données ornithologiques en **indicateurs de gestion**.

Action 6 : Organisation d'**ateliers régionaux** sur la gestion des zones humides en Afrique du Nord et les résultats du projet.

Action 7 : Création d'un **document de sensibilisation** sur l'importance des suivis des oiseaux d'eau pour la protection des zones clés de biodiversité prioritaire.

1.4. Sites

Les 8 sites-tests (Tableau 1, Figure 1) ont été choisis parmi les Zones Clés pour la Biodiversité prioritaires désignées dans le Profil d'écosystème « Hotspot de la biodiversité du bassin méditerranéen » du CEPF¹.

¹ http://www.cepf.net/Documents/Mediterranean_EP_FINAL_FRENCH.pdf

Tableau 1. Caractéristiques des 8 sites-tests

Pays	Corridors* Zones clé*	Sites-tests	Caractéristiques	Superficie (en ha)
Maroc	Massif de l'Atlas N°819 Parc National d'Ifrane	Aguelmam Afennourir	Site Ramsar Lac karstique peu profond de montagne bordé par une large pelouse	800
	Oranie et Molouya N°795 Sebkha Bou Areg	Lagune de Nador	Site Ramsar, ZICO, SIBE Lagune méditerranéenne	14 000
Algérie	Oranie et Molouya N°53 Marais de la Macta	Marais de la Macta	Site Ramsar Marais et salins littoraux	43 025
	Montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de la Tunisie N° 45 Parc National du Djurdjura	Lac Goulmim	Lac de montagne	17
Tunisie	Montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de la Tunisie N°1376 Ichkeul	Parc National de l'Ichkeul	Réserve de la Biosphère, Site du Patrimoine Mondial Naturel, site Ramsar et ZICO Garaet (lac d'eau douce à saumâtre) alimenté par 6 oueds en eau douce et communiquant avec la mer par l'oued Tinja et la lagune de Bizerte.	12 600
	Zones humides de la Tunisie et de la Libye N°1416 Gafsa	Garaet Sidi Mansour	Site Ramsar et ZICO Garaet (lac d'eau douce à saumâtre), cette dépression capte les eaux des oueds qui émanent du Djebel Orbata au Nord et du Djebel Hachichina au Sud	2 426
Libye	Péninsule cyrénaïque N°730 Péninsule cyrénaïque	Ain Elshakika & Ain Elzarga	2 sites Ramsar au sein d'un Parc National (considéré comme un seul site test) Sebkha hypersaline côtière et sebkha naturelle	33 50
	Péninsule cyrénaïque N°730 Péninsule cyrénaïque	Ayn al ghazalah	Oued	1 400

*Selon le Profil d'écosystème « Hotspot de la biodiversité du bassin méditerranéen » du CEPF



Figure 1. Localisation des 8 sites-tests (source : google earth)

2. Mise en œuvre des actions

2.1. Réunion de lancement

La réunion de lancement du projet s'est tenue à la Tour du Valat (Arles, France), sur deux jours, les 10 et 11 septembre 2013. Les représentants de la Tour du Valat (chefs de projet qui interviendront lors du projet) et les représentants des différentes ONG partenaires y ont assisté. Cette réunion a permis à l'ensemble des personnes impliquées dans ce projet de se rencontrer et d'échanger sur les actions à mettre en place sur les différents sites-tests.

Après l'ouverture officielle de la réunion et un récapitulatif du projet, des présentations sur les indicateurs ornithologiques et sur la gestion intégrée dans les zones humides ont été faites par des chefs de projet de la Tour du Valat impliqués dans ce projet CEPF. Ensuite, le système de suivi financier et technique du projet et mis en place par le CEPF a été longuement discuté. Chaque ONG partenaire a ensuite présenté les caractéristiques écologiques et socio-économiques des deux sites-tests retenus par pays. Les actions locales (création d'un groupe de soutien, renforcement des capacités de gestion des parties prenantes, activités de suivis ornithologiques, soutien pour la recherche de fonds pour mettre en place les activités de gestion) ainsi que les actions régionales (valorisation des données ornithologiques sous forme d'indicateurs, tenue des ateliers régionaux, production d'un document de sensibilisation sur l'importance de suivre les oiseaux d'eau en Afrique du Nord) ont ensuite été revues de manière collégiale, discutées et approuvées par tous les participants à la réunion.



Participants à la réunion de lancement : Thomas Galewski (Tour du Valat), Lisa Ernoul (Tour du Valat), Essam Bouras (LSB), Mohamed Dakki (GREPOM), Anne-Laure Brochet (Tour du Valat), Claudia Feltrup-Azafzaf (AAO) et Abdelkrim Sibachir(ANAO) © Tour du Valat

2.2. Action 1 - « Groupe de soutien » sur chaque site-test

L'objectif pour la période juillet-décembre 2013 était d'identifier et de prendre contact avec l'ensemble des parties prenantes afin de créer sur chaque site-test un « groupe de soutien » à la gestion et la conservation

2.2.1. En Algérie

Afin d'être en conformité avec les nouveaux textes réglementaires paru en 2012 et régissant les associations, l'ANAO a pris attaché avec des associations qui sont en conformité avec cette loi. Les organismes dont relèvent les parties prenantes du projet, tant au niveau national (DGF) que local

(Conservations départementales des forêts, mairies, Parc National du Djurdjura) ont pris connaissance du projet et ont donné leur accord pour aider à la concrétisation de ses objectifs et ses actions.

Entre le 22 et le 27 décembre 2013, des contacts divers ainsi que des réunions restreintes d'information et de concertation ont été réalisées en vue de constituer le Groupe de soutien au niveau de chaque site-test. Ceci a permis de rassembler des informations diverses concernant les personnes à impliquer dans ces groupes et d'évaluer la capacité de ces personnes à la réalisation des objectifs du projet. Une collecte de données sur les sites-tests et les populations d'oiseaux d'eau qui les fréquentent a été également effectuée.

Suite à ces démarches, il a été décidé d'étaler les sessions de formation sur le dénombrement des populations des oiseaux d'eau au site du barrage de Taksebt, zone humide artificielle limitrophe du Parc National du Djurdjura, alimentée dans sa totalité par les fontes des neiges du massif du Djurdjura et qui abrite une multitude d'espèces d'oiseaux aquatiques.

Aussi, il a été jugé opportun d'associer au groupe de soutien mis en place pour le Marais de la Macta, des représentants d'une association relevant de la wilaya de Mascara. Le site de la Macta étant de grande surface et s'étendant sur deux wilayas (départements) différentes.

Ces groupes de soutien ainsi constitués sont composés comme suit :

Lac Goulmim (Parc National du Djurdjura)

- 4 représentants de l'Association "*Trait d'union*" (commune Ait bouaddou, Ouadhias, wilaya de Tizi Ouzou)
- 2 représentants de l'association "*Tacemlith*" (commune d'Ait Bouadou, Ouadhias, Wilaya de Tizi-Ouzou)
- 1 représentant de la conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou
- 1 représentant de la direction du Parc National du Djurdjura
- 1 représentant de la mairie d'Ait Bouaddou (Assemblée Populaire communale APC)
- 1 animateur expert en zones humides et oiseaux d'eau (habitant la région et membre de l'ANAO)
- 2 ornithologues désignées pour le suivi, la formation et l'étude des habitats et des populations d'oiseaux d'eau sur les deux sites test (membres de l'ANAO)



Réunion de concertation réalisée au PN Djurdjura © ANAO

Marais de la Macta

- 6 représentants de l'Association écologique de Hassi Maamèche (wilaya de Mostaganem)
- 1 représentant de la conservation des forêts de la wilaya de Mostaganem
- 1 représentant de la conservation des forêts de la wilaya de Mascara
- 1 représentant de la mairie du village El Macta (Assemblée Populaire communale APC)
- 1 animateur expert en zones humides et oiseaux d'eau (habitant la région et membre de l'ANAO)
- 2 ornithologues désignées pour le suivi, la formation et l'étude des habitats et des populations d'oiseaux d'eau sur les deux sites test (membres de l'ANAO)

En vue d'une meilleure capitalisation des résultats du projet CEPF, l'ANAO a saisi l'opportunité du pilotage de ce projet en Algérie afin de renforcer ses propres capacités de gestion et de réalisation de projets à l'échelle nationale. C'est dans cet objectif que l'ANAO a opté pour la désignation d'animateurs et d'ornithologues, membres de l'ANAO, pour chaque site afin de les imprégner aux mécanismes de réalisation et de suivi de ce genre de projets.

2.2.2. En Libye

Les activités en Libye ont été ralenties la fin 2013 en raison de contraintes de sécurité. La distance des sites étant également très importante, ce facteur augmente la logistique des réunions et de la formation des Groupes de soutien. Il n'est cependant pas un obstacle pour les activités du projet.

Ayn al ghazalah

Une première réunion a été organisée avec la société nationale pour la protection de l'environnement qui est la seule ONG locale sur ce site. Le gouvernement local et l'université ont également été approchés pour leur présenter le projet et le Groupe de soutien. Les chasseurs locaux, intéressés par le projet, ont également été rencontrés et un de leurs membres a été intégré au Groupe de soutien. La LSB a également visité les communautés locales de l'Ayn al ghazalah, ainsi que l'école.

Le groupe de soutien se compose donc de 13 membres : représentants de la société pour la protection de l'environnement de Tubrak, de représentants de l'Alhaya pour la protection de la vie sauvage et marine basée à Darna, d'étudiants et d'enseignants de la faculté sur les ressources naturelles et du groupe de chasseurs. Tous ces organismes ont été rencontrés pour expliquer le projet, les objectifs, la durée ainsi que les activités.

Au cours de la visite à Tubrak, la LSB a eu l'occasion de participer à une émission de radio locale pour parler du projet, ainsi que de l'importance de la région.

Ain Elshakika/Ain Elzarga

Une réunion avec des ONG locales, ainsi que l'université a été organisée pour créer le Groupe de soutien. Onze membres de six différents organismes participent au Groupe de soutien : la Libyan Wildlife Trust de Labraq, la société de Belegrai pour l'environnement, le tourisme et les inégalités, la société pour l'environnement d'Almasfofa, la société pour l'environnement de Sofaje, l'Alhaya pour la protection de la vie sauvage et marine et de la faculté des sciences de l'université Omar Almoktar.

La LSB a saisi l'opportunité du pilotage de ce projet en Libye afin de renforcer ses propres capacités de gestion et de réalisation de projets à l'échelle nationale. C'est la première fois que la LSB coordonne un tel projet avec différentes parties prenantes et sur différents sites. Ce projet est donc une bonne occasion pour apprendre à travailler avec les décisionnaires locaux et sur la meilleure façon de les faire participer/travailler ensemble, en collaboration avec la population locale.

L'implication des chasseurs a aidé à la dynamique des Groupes de soutien et d'autres ont exprimé leur intérêt à participer aux activités. De plus, compte tenu de la large représentation des étudiants dans le projet, les activités devront être coordonnées avec le calendrier de l'Université. En outre, la sensibilisation de la population locale via les médias locaux qui influencent leur comportement permet d'atteindre la société civile concernée par ce projet. Après la première visite des sites par la LSB, l'ONG est désormais mieux connue par les habitants.

2.2.3. Au Maroc

Choix des entités constitutives des Groupes de soutien à la gestion des sites

Ce choix a été fait en réponse aux objectifs du projet, notamment ceux qui concernent le suivi de l'avifaune et le soutien à la gestion des sites : (1) garantir l'élargissement du réseau national d'observateurs participant aux dénombrements internationaux des oiseaux d'eau ; (2) initier un processus de plaidoyer en faveur de la gestion durable des deux sites, basé sur la bonne connaissance des exigences écologiques des cibles de conservation (oiseaux d'eau) et des menaces qu'elles subissent ; (3) renforcer les capacités des acteurs locaux en termes de savoir et de savoir-faire pour mener leurs activités de suivi et de gestion des sites naturels.

Pour maximiser les chances d'atteinte de ces objectifs, le GREPOM a misé en premier sur les ONG les plus impliquées dans le suivi et la protection des oiseaux ; il a focalisé d'une part sur ses unités régionales (Moyen Atlas et Nord-Oriental), qui ont besoin de renforcement pour améliorer le suivi hivernal des oiseaux d'eau dans leurs régions respectives, et d'autre part sur l'Association des Enseignants de Sciences de la Vie et de la Terre, partenaire lié au GREPOM par une charte (signée en 2013) et qui sert d'interface entre le GREPOM et sa cible éducative pour ce qui est de la valorisation éducative des zones humides et des oiseaux d'eau. Ces deux entités fournissent le plus grand nombre de membres du Groupe de soutien. Mais en plus de ces deux acteurs, deux associations locales, petites mais aux activités intenses et viables, ont adhéré au Groupe de soutien 'lagune de Nador'.

La participation des Directions provinciales des Eaux et Forêts, dont le département de tutelle est également partenaire du GREPOM, est considérée davantage à travers leurs missions en matière de conservation de la biodiversité que par le nombre de leurs représentants dans les Groupes de soutien. Ce gestionnaire des Aires Protégées participe au groupe 'Afennourir' à travers un intermédiaire associatif, les Amis du Parc National d'Ifrane, dont deux membres forestiers au moins sont intégrés à ce groupe. Mais à Nador, la Direction elle-même est invitée à intégrer le Groupe de soutien.

Un autre partenaire gouvernemental de choix, à savoir le Département de l'Environnement, a été intégré aux Groupes de soutien des deux sites, à travers les Services de Nador (et d'Oujda) et l'Observatoire de l'Environnement d'Ifrane. Ces deux entités sont chargées du suivi de l'environnement régional et des études d'impact ; elles seront secondées par la cellule de gestion du projet de 'Gestion Intégrée des Zones Côtières relatif à l'aménagement de la Moulouya'.

Concertation pour la constitution des Groupes de soutien

Les contacts avec les partenaires du projet ont été précédés d'une réunion avec chacun des coordinateurs des deux unités régionales du GREPOM concernées par les deux sites. Ces coordinateurs ont été informés des objectifs, de la philosophie et des activités du projet, puis de leur rôle dans l'animation des activités locales de formation et de suivi, voire de partage de la coordination avec le responsable du projet.

La concertation avec les partenaires a été faite aux niveaux national et régional pour les partenaires qui exigent l'aval de leur administration de tutelle (Directions Provinciales des Eaux et Forêts, Services et Observatoires régionaux de l'Environnement) ainsi que pour l'Association des Enseignants de Sciences de la Vie et de la Terre, avec laquelle le GREPOM a signé une charte durant le montage du

projet. Des discussions d'information ont été menées avec les concernés locaux, par la coordination locale du GREPOM ou par le responsable du projet (par téléphone). Cette phase d'information sur le projet et de sensibilisation à son intérêt a été menée sur trois mois environ, incluant l'attente des réactions des intéressés.

Cette concertation a révélé un grand intérressement de la part des acteurs locaux, qui ont exprimé avec beaucoup d'enthousiasme leur volonté de bénéficier de la formation.

Réunions de constitution des Groupes

Les Groupes de soutien à la gestion des sites ont été créés pour les deux sites lors d'ateliers de démarrage du projet, organisés le 30 décembre pour Afennourir et le 2 janvier 2014 pour la Lagune de Nador. Ces ateliers ont été organisés respectivement dans les locaux de l'Observatoire régional de l'Environnement (Ifrane) et de l'Association des Enseignants de Sciences de la Vie et de la Terre (Nador). Tous les partenaires ont été invités à cet atelier, mais malgré qu'ils aient été retardés plusieurs fois, pour trouver des dates satisfaisantes à tous les participants, certains d'entre eux ont été forcés de s'absenter. Néanmoins, ils ont insisté pour ne pas être ôtés du Groupe de soutien; le GREPOM est ensuite intervenu par écrit pour que leur administration de tutelle les libère pour les formations.

Chaque atelier a démarré par une brève présentation d'ouverture ayant pour objet de situer l'atelier dans son contexte (justification et buts du projet et de l'atelier); cette intervention a été suivie par la présentation des participants et de leurs attentes, via un tour de table. Ces présentations ont été suivies par des réactions du responsable du projet à certaines attentes exprimées mais non couvertes par le projet. La phase suivante de l'atelier a été consacrée à la présentation et la discussion du projet et de son contexte (CEPF, Méditerranée ...); les discussions ont été très sommaires, vu que les participants ont été déjà briffés sur les activités du projet. La deuxième session de l'atelier a consisté en une présentation de la méthode générale et du programme de la formation relative à la reconnaissance et au dénombrement des oiseaux. Les discussions ont eu lieu au cours et après les présentations. Elles ont porté principalement sur le déroulement de la formation et sur la logistique. Trois conclusions importantes ont découlé de ces discussions : (1) le besoin d'un encadrement de terrain soutenu (en plusieurs sorties de terrain), (2) la faible diversité des oiseaux dans la lagune Nador (besoin de compléter la formation par des visites au site Ramsar de la Moulouya, proche de cette lagune) et (3) le besoin d'une formation de base sur la biologie et écologie des oiseaux d'eau (plusieurs bénéficiaires sont débutants).





Participants aux réunions de constitution des Groupes de soutien ©GREPOM

Opportunités et difficultés

Les membres des groupes actuels ont attesté d'une grande volonté de bénéficier des formations et de participer aux suivis des oiseaux d'eau et des zones humides: chacun a exprimé un besoin d'utiliser les données et la compétence dans son domaine. La principale difficulté réside dans l'impossibilité de trouver des dates de formation qui conviennent à tous les bénéficiaires.

2.2.4. En Tunisie

Pour les deux sites, l'AAO a opté pour l'identification de deux associations environnementales locales comme « Groupe Local de Conservation » (GLC). Ce sont ces associations qui seront les « moteurs » de la dynamique locale du processus de gestion participative des deux zones humides et qui seront appelées, en partenariat avec les gestionnaires des sites, à identifier les membres du « Comité Local d'Appui à la Gestion » (CLAG) des sites et de lancer le processus local.

En juillet 2013, l'AAO a profité de plusieurs rencontres nationales d'associations environnementales et de ses contacts antérieurs avec des associations des deux régions concernées pour identifier des associations susceptibles non seulement de posséder le minimum de capacités et de compétences nécessaires, mais également d'être bien implantées et acceptées dans leur région. Deux associations ont donc été approchées pour le projet : l'Association Tunisienne Santé et Environnement (ATSE) à Menzel Bourguiba pour le Lac Ichkeul et l'Association de l'Environnement pour le Développement Durable d'El Guettar (AEPDD El Guettar) pour la Sebkhet Sidi Mansour.

Lac Ichkeul

L'ATSE est très active au niveau de Menzel Bourguiba, ville à proximité du Lac Ichkeul, et s'intéresse notamment à la restauration et la conservation des zones humides. Dans ce cadre, elle organise des visites sur la Lagune de Bizerte et le Lac Ichkeul afin de surveiller l'état de l'environnement. Ses membres s'intéressent également à la faune sauvage et notamment aux oiseaux d'eau comme indicateurs de l'état des zones humides.

Une première réunion d'information sur le projet a eu lieu avec le président de l'ATSE le 13 octobre 2013 au local de l'ATSE à Menzel Bourguiba. Une deuxième réunion d'information sur le projet, ses objectifs, son plan de travail proposé et le calendrier prévu a été organisée le 17 novembre 2013 avec la participation du président de l'ATSE et de 4 membres de cette association ainsi que le président et le Directeur Exécutif de l'AAO. À la fin de cette deuxième réunion, l'ATSE a souhaité entrer en partenariat avec l'AAO pour la réalisation du projet.

Plusieurs travaux concernant la mise en place de ce partenariat et le démarrage des travaux ont été réalisés jusqu'au 31 décembre 2013 :

- Désignation d'un point focal pour du projet au sein de l'ATSE
- Élaboration d'un calendrier d'activités pour le dernier trimestre 2013

- Évaluation des capacités institutionnelles et administratives de l'ATSE
- Remise d'un format pour la collecte d'informations sur les parties prenantes du projet par l'AAO à l'ATSE
- Élaboration d'un projet de termes de référence pour le CLAG
- Discussion d'un projet de convention de partenariat entre l'AAO et l'ATSE

L'AAO a également pris contact avec Monsieur Habib Ghazouani, Conservateur du Parc National de l'Ichkeul pour l'informer sur le projet et pour prendre son avis quant au choix de l'association locale et sur la démarche de la mise en place d'un CLAG. M. Ghazouani a assuré l'AAO de sa collaboration et de son appui, mais a toutefois exprimer des doute sur la faisabilité et l'efficacité de la gestion participative.

Sebkhet Sidi Mansour

Après des premiers contacts avec l'Association Initiative Economique et Sociale de Gafsa (Gafsa Initiative), l'AAO n'a pas été convaincue que les thématiques de la gestion des zones humides et du suivi des populations d'oiseaux d'eau soient considérés comme importants au sein de cette association et il a été décidé de relancer la recherche d'une association plus concernée par les objectifs du projet. Ainsi, l'AAO a pris contact avec ses sections régionales à Sfax, Gabès et Gafsa, avec la Direction Générale des Forêts, la coordinatrice du programme CEPF en Afrique du Nord et le bureau du WWF à Tunis. Grâce à ce réseautage, l'Association de l'Environnement pour le Développement Durable d'El Guettar (AEPDD El Guettar) a pu être identifiée en novembre 2013. Cette association est très active au niveau local, elle est également bien intégrée dans les réseaux associatifs et joue le rôle de « gardien » du Site Ramsar du Chott El Guettar.

La première réunion d'information a eu lieu le 18 décembre 2013 au local de l'AEPDD à El Guettar avec la participation du président et de 3 membres de l'association et du Directeur Exécutif et un membre du personnel de l'AAO. À la fin de cette réunion, l'AEPDD a souhaité entrer en partenariat avec l'AAO pour la réalisation du projet.

Les travaux suivants concernant la mise en place de ce partenariat et le démarrage des travaux ont été réalisés jusqu'au 31 décembre 2013 :

- Désignation d'un point focal pour du projet au sein de l'AEPDD
- Remise d'un format pour la collecte d'informations sur les parties prenantes du projet par l'AAO à l'AEPDD

Le 19 décembre 2013 l'AAO a également visité le Chef d'Arrondissement des Forêts de Gafsa, M. Ahmed Radhouan Rdhaounia, au CRDA à Gafsa pour lui présenter le projet et prendre son avis sur le choix de l'association locale et la démarche du projet. M. Rdhaounia s'est montré très intéressé et a assuré l'AAO de son plein appui. Il a souligné que l'AEPDD n'étant pas riveraine de la Sebkhet Sidi Mansour, il serait important qu'elle cherche à intégrer des jeunes de la région dans son organisation pour assurer une meilleure acceptation. Il souhaite aussi à ce que les suivis de l'avifaune et des menaces aux zones humides soient en même temps réalisés sur les autres zones humides de la région.



En plus du niveau local, l'AAO a informé les principales parties prenantes au niveau national lors de réunions individuelles avec les équipes concernées de :

- L'Agence Nationale de la Protection de l'Environnement (ANPE) : le 25/10/2013 à l'ANPE
- L'Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral (APAL) : le 12/11/2013 à l'APAL
- La DGF : le 26/11/2013 au Ministère de l'Agriculture



Présentation du projet à la DGF ©AAO

Ces réunions ont permis d'assurer l'appui des représentations régionales de ces parties prenantes et de veiller à la bonne intégration du projet dans les stratégies et les projets en cours et prévus de ces organismes. Suite à cette réunion, la DGF a proposé à l'AAO d'organiser une réunion d'information et de coordination avec des organismes qui travaillent en partenariat avec la DGF pour la réalisation d'autres projets qui concernent les aires protégées et les zones humides. Cette réunion est programmée pour les 11 et 12 février 2014 à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones humides. Elle est organisée en partenariat entre la DGF, l'AAO, l'IUCN Méditerranée, MedWet et le WWF-Bureau de Tunis et regroupera aussi les principales parties prenantes des projets concernés. Un objectif principal de cette réunion est d'identifier les moyens par lesquels la DGF peut assurer la coordination et la synergie des projets qui concernent des sites dont elle est responsable.

2.3. Action 2 - Renforcement des capacités des parties prenantes sur les sites-tests

Aucune activité n'avait été planifiée sur cette action sur la période juillet-décembre 2013 pour prendre le temps d'identifier les parties prenantes (cf. Action 1). Des activités ont cependant été menées en fonction de la dynamique locale.

2.3.1. En Algérie

Les réunions de concertation entre les animateurs et les ornithologues désignés ont permis de mettre en place le contenu des communications et des formations. Il a été ainsi décidé d'animer en premier lieu des présentations générales mettant en relief l'importance et l'intérêt de la connaissance et de la conservation de la biodiversité, des oiseaux d'eau et des zones humides. Des sessions de formation visant l'apprentissage de l'identification et le dénombrement des oiseaux d'eau, ainsi que l'exploitation des données sont prévues en 2014. Il a été convenu d'assurer ces présentations et ces formations tant en langue française qu'en langue arabe et amazigh pour le site du PND.

2.3.2. En Libye

Il a été prévu de réaliser cette action de formation sur la période janvier-juin 2014 plus propice au suivi des oiseaux d'eau en Libye.

2.3.3. Au Maroc

Concernant la formation, le contenu et le déroulement (présentations, applications de terrain et évaluation) ont été définis de façon sommaire et une présentation en a été faite lors des réunions de création des groupes. 4-5 formateurs ont été identifiés, dont deux assureront les applications de terrain (suivi des oiseaux). Un module spécifique à la gestion des données des recensements et à la planification de la gestion (y compris une application de terrain) sont en cours de préparation.

Définition du contenu de la formation

Plusieurs entretiens ont eu lieu entre les formateurs pour définir un contenu et une méthode de la formation qui répondent aux objectifs du projet. Ils ont débouché sur le contenu sommaire suivant:

Sessions introductives

Il s'agit de trois sessions en salle, composées d'un minimum de texte et de beaucoup d'illustrations :

- i. *Principaux traits de la morphologie* des oiseaux (en insistant la diversité des formes et des couleurs) et de leur *bio-écologie* (physiologie, reproduction, habitats, migrations ...), avec focus sur la diversité chez les oiseaux d'eau.
- ii. *Systématique des grands groupes* (topographie d'un oiseau, caractères distinctifs des ordres et des familles trouvés au Maroc).
- iii. *Présentation de l'avifaune marocaine* (avec détails sur les familles et les espèces aquatiques): composition, phénologie, rareté ...
- iv. *Utilité des suivis des populations d'oiseaux d'eau* en conservation/utilisation durables des zones humides, avec aperçu de la notion d'indicateur écologique, des phases de traitement des données et des organismes qui impliqués dans la collecte, le traitement et l'exploitation de ces données.

Formation à la reconnaissance et au dénombrement des oiseaux

Elle portera sur les oiseaux d'eau et se composera d'une brève session en salle, riche en illustrations, suivie d'exercices d'identification sur des photos et images d'oiseaux, puis par des observations de terrain. Lors des tournées de terrain, les candidats apprendront à utiliser les guides d'oiseaux et les carnets de notes, mais aussi à bien manipuler leur matériel optique (transport, installation rapide, précautions, maintenance ...).

Exercices et suivis de terrain

1-4 formateurs accompagneront le groupe de soutien sur le terrain pendant 4-6 sorties de formation. Des recensements exhaustifs seront réalisés et leurs résultats rédigés et saisis dans le système d'information par les candidats eux-mêmes.

Relavés préliminaires des valeurs et des dysfonctionnements touchant les oiseaux

Lors des visites de terrain, le groupe relèvera les valeurs écologiques du site, notamment la présence et l'effectif des espèces rares/menacées et des habitats accueillant ces espèces ou des grands nombres d'oiseaux. A l'occasion, on évoquera si des espèces ou des habitats ayant un intérêt pour l'homme (socio-économique, éducatif, scientifique, culturel ...), afin d'illustrer les aspects de la conservation profitant directement à l'homme.

Cet aspect constituera une introduction à la deuxième partie de la formation, consacré aux techniques de planification de la gestion, qui est en cours de conception.

2.3.4. En Tunisie

Lac Ichkeul

Afin de profiter au maximum de la dynamique qui s'est développé suite à la première réunion avec l'ATSE, il a été décidé d'avancer le programme de formation prévu et de commencer la formation théorique dès le 30 novembre 2013. Pour cela l'ATSE et l'AAO ont identifié le groupe de personnes à former, les connaissances préalables des personnes à former, le meilleur créneau temps pour la formation et le calendrier des sessions de formation.

Des sessions de formation de 4 heures se sont déroulées au local de l'ATSE comme suit : « évaluation des connaissances initiales & introduction à la formation » (30/11/2013) et « savoir décrire un oiseau & savoir identifier un oiseau » (21/12/2013). Une ornithologue externe résidante à Tunis a été identifiée pour intervenir avec le Directeur Exécutif et les ornithologues bénévoles de l'AAO dans la formation des membres de l'ATSE et du CLAG. Le Conservateur du Parc National de l'Ichkeul M. Habib Ghazouani a été invité aux deux sessions de formation mais n'a pas pu y assister à cause d'imprévus.



Session de formation à l'ATSE@AAO

Sebkhet Sidi Mansour

Afin d'assurer la formation des membres de l'AEPDD et du CLAG dans le cadre de ce projet, un ornithologue externe résidant à Sfax a été identifié.

Depuis le mois de novembre 2013, l'AAO a commencé à compiler les données d'observation des oiseaux d'eau (et autres) des deux sites pour aider les associations locales à produire des listes d'oiseaux par site (y compris les statuts et les périodes de présence).

2.4. Action 3 - Suivis des populations d'oiseaux sur les sites-tests

Aucune activité n'avait été planifiée sur cette action sur la période juillet-décembre 2013 pour prendre le temps d'identifier les parties prenantes (cf. Action 1) et les ornithologues pouvant réaliser les suivis. Des activités ont cependant été menées en fonction de la dynamique locale.

2.4.1. En Algérie

Un animateur local et un ornithologue ont été désignés pour chaque site-test. Des données préliminaires ont été collectées afin d'identifier les espèces les plus communes avec leurs dénominations locales, qui serviront de base pour les sessions de formation. Des données concernant

les sites-test ainsi que des recensements des oiseaux d'eau réalisés habituellement par les services des conservations des forêts ont été collectées dans l'objectif de faire le point sur l'évolution dans le temps des populations d'oiseaux d'eau. Un échéancier de sorties de terrain visant le suivi de ces populations, tant hivernantes que nicheuses, a été programmé pour l'année 2014.

2.4.2. En Libye

Il a été prévu de réaliser cette action de suivi sur la période janvier-juin 2014 plus propice au suivi des oiseaux d'eau en Libye.

2.4.3. Au Maroc

L'activité a démarré avec les comptages habituels, mais avec une participation limitée (quelques membres du groupe plus ou moins initiés à la reconnaissance des oiseaux d'eau).

2.4.4. En Tunisie

Lac Ichkeul

Une ornithologue externe résidante à Tunis a été identifiée pour réaliser avec les ornithologues bénévoles de l'AAO les suivis trimestriels de l'avifaune et de l'état de conservation du Lac Ichkeul.

Sebkhet Sidi Mansour

Un ornithologue externe résidant à Sfax a été identifié pour réaliser avec les ornithologues bénévoles de l'AAO les suivis trimestriels de l'avifaune et de l'état de conservation de la Sebkhet Sidi Mansour.

2.5. Action 4 - Soutien pour la recherche de fonds pour la mise en œuvre d'actions de gestion sur les sites-tests

Aucune activité n'avait été planifiée sur cette action sur la période juillet-décembre 2013 pour prendre le temps d'identifier les parties prenantes (cf. Action 1).

2.6. Action 5 - Valorisation des données ornithologiques en indicateurs de gestion

Les indicateurs utilisant des données ornithologiques et potentiellement déclinables à l'échelle des sites test ont été identifiés et présentés aux représentants des quatre ONG partenaires lors de la réunion de lancement. Leur valorisation possible en terme de gestion (et notamment de suivi de l'efficacité des mesures de gestion en place) a également été mentionnée.

En revanche, l'adaptation de ces indicateurs à l'échelle de chacun des sites n'a pas débuté sur la période juillet-décembre 2013 en raison du temps nécessaire aux partenaires pour collecter et valider l'ensemble des données existantes.

Par ailleurs, un formulaire permettant aux ONG partenaires d'exprimer leurs questions relatives à la gestion et à la conservation des oiseaux et des habitats importantes sur chaque site a été envoyé pour savoir à quelles questions elles souhaitaient répondre en priorité :

- Pour quel compartiment de la biodiversité aimeriez-vous connaître l'état de conservation? (ex. oiseaux d'eau hivernants, espèces des roselières, espèces d'intérêt patrimonial, etc.)
- Quelles sont les pressions et les menaces pesant sur les oiseaux ou leurs habitats ? (ex. chasse, changement climatique, intensification de l'agriculture, etc.)
- Quelles actions de conservation ou de gestion ont été mises en place et quelle a été leur

efficacité ? (ex. rôle des systèmes de gestion hydraulique, impact de la protection des colonies de reproduction, etc.)

Ce formulaire permet également de recenser les données existantes. L'analyse de ces formulaires et des données mis à disposition par les ONGS partenaires est prévu pour 2014.

2.7. Action 6 - Ateliers régionaux sur la gestion des zones humides en Afrique du Nord et les résultats du projet

Aucune activité n'avait été planifiée sur cette action sur la période juillet-décembre 2013. Le 1^{er} atelier régional aura lieu début au mai 2014 dans le Moyen-Atlas au Maroc.

2.8. Action 7 - Crédit d'un document de sensibilisation sur l'importance des suivis des oiseaux d'eau pour la protection des zones clés de biodiversité prioritaire

Aucune activité n'avait été planifiée sur cette action sur la période juillet-décembre 2013. L'objectif de ce document étant de capitaliser l'expérience de ce projet, sa conception est programmée pour 2014-2015.

3. Autres actions relatives au projet

3.1. Évaluation des capacités organisationnelles des ONG

Un objectif fondamental des projets financé par le CEPF est le renforcement des capacités de la société civile afin qu'elle puisse s'engager dans la conservation de la biodiversité. Pour mesurer ce renforcement, le CEPF a développé un outil de suivi des capacités organisationnelles de la société civile. Une fiche d'évaluation remplie en début et fin de projet permet de voir l'impact du projet sur les capacités des ONG. Les partenaires principaux ont rempli ce questionnaire en début de projet (voir annexe 1)

3.2. Visite du CEPF en Tunisie

L'AAO a reçu la visite d'une délégation du CEPF, de la Coordinatrice du programme CEPF en Afrique du Nord et d'un journaliste de la revue « Terre sauvage » (voir annexe 2) pour visiter et évaluer les deux projets financés par le CEPF auxquels l'AAO participe. Cette visite a eu lieu du 16 au 19 octobre 2013. La visite au Parc National de l'Ichkeul et les réunions concernant le présent projet se sont déroulées le 16 octobre.

La journée a débuté avec une réunion de briefing avec l'équipe du CEPF à Tunis et le déplacement en voiture au Parc National de l'Ichkeul. Au parc le conservateur du parc s'est joint aux visiteurs pour les guider lors de la visite et pour les accueillir à l'écomusée. Lors de cette rencontre les visiteurs ont pu entendre et collecter les avis du conservateur quant à la démarche et ses recommandations notamment pour gérer les risques et assurer la durabilité du projet. Les discussions ont été closes par l'observation des oiseaux à partir de l'écomusée. L'AAO avait également arrangé une rencontre avec la population habitant au sein du parc et la préparation d'un déjeuner traditionnel préparé par une des familles locales a été servie en pleine nature.

La visite s'est poursuivie par le déplacement de la délégation à Menzel Bourguiba où les participants ont rencontré les membres de l'ATSE. Les représentants du CEPF ont également profité de l'occasion pour présenter le programme et la stratégie du CEPF. La journée s'est clôturée par une réunion de débriefing à Bizerte.



Visite de l'éco-musée de l'Ichkeul par l'équipe du CEPF © AAO

4. Conclusion

Ce projet est principalement axé sur les sociétés civiles, et plus particulièrement les ONG, pour leur donner les moyens d'agir et d'influencer les politiques en matière de conservation de la biodiversité : sensibilisation sur l'importance des zones clés, création de nouvelles aires protégées, promotion d'une gestion durable de ces aires. Les sociétés civiles pourront ainsi profiter de ces écosystèmes dont elles dépendent pour améliorer leur bien-être.

Malgré la reconnaissance du rôle important de la société civile et notamment des associations par les gestionnaires des sites, ces derniers restent cependant septique pour ce qui concerne le sérieux et la durabilité de l'intervention des associations. Ils font souvent référence à des projets antécédents auxquels ils ont pu participer avec les associations et dénoncent le manque de suivi une fois les projets (ainsi que les financements) terminés. De ce point de vue la mise en place des « Groupes de soutien » avec des objectifs clairs et durables semble cruciale pour mettre le projet sur une base plus large des parties prenantes et pour assurer la durabilité des actions entreprises.

ANNEXES

Annexe 1. Outil de suivi des capacités organisationnelles de la société civile

Disponible sur demande

Annexe 2. Article publié dans Terre Sauvage sur les projets du CEPF en Tunisie

Disponible sur demande